

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 3 juin 2014

Avis relatif au renouvellement d'une licence d'agence de mannequins

NOR : *ETST1411612V*

Par arrêté du responsable de l'unité territoriale de Paris pris le 16 mai 2014 pour le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, par délégation du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Ile-de-France et en application des articles L. 7123-11 et suivants et R. 7123-8 et suivants du code du travail, la licence d'agence de mannequins est renouvelée, à compter du 5 mai 2014 pour une durée indéterminée, à Mme Marielle Mons et Mme Delphine Hamon cogérantes de l'agence LILI M, sise 14t, rue de Talensac, 44000 Nantes.